

# En revue

## ÉTUDES

juillet -août 2006.

La revue *Études* célèbre son cent-cinquantième anniversaire, ce dont traite entre autres choses l'éditorial. Pour la période des vacances, elle a choisi de consacrer un article à l'Espagne, pays démocratique « à la mode » qui a su enterrer la dictature (1939-1975), mais qui n'a pas encore réglé « tous ses comptes avec le passé ». La guerre civile (1936-1939) est mise en avant par certains hommes politiques, comme

le président, José Luis Zapatero lui-même, qui justifie son engagement social et sa volonté pacifiste par l'exécution de son grand-père par les nationalistes de Franco en 1936. De cette façon, il se présente aux familles des victimes du terrorisme de l'ETA comme un modèle pour dépasser le statut de victime. La guerre civile cesse d'être un souvenir pour trouver une nouvelle actualité; comme d'ailleurs, la période de la dictature, aussi récupérée par le gouvernement dans le débat sur la place de

Franco dans la mémoire nationale. Ainsi, comme le dit Benoît Pellistrandi: « Les débats sur le passé deviennent espaces de lutte idéologique où toutes les instrumentalizations sont possibles et où, surtout, le poids du passé est artificiellement réévalué. »

Dans la rubrique International, Arkadiusz Tieplakoff s'intéresse à la Biélorussie en tant que nation qui se cherche face à l'apparente indifférence de l'Occident et l'influence de Moscou: en fait, la

culture biélorussienne n'a pas pu se développer en raison de la domination étrangère pendant des siècles. Celle qui reste « la dernière dictature de l'Europe » sous le régime de Loukachenka est devenue une voisine immédiate de l'Union européenne, raison, entre autres choses, pour laquelle les médias européens ont particulièrement couvert les dernières élections présidentielles de mars de 2006, suivies des protestations contre la fraude électorale.

Une contribution traite de « Transports, écologie et territoires ». Les possibilités de mobilité, ainsi que les modes de vie et l'organisation des villes et des territoires, ont été considérablement bouleversés au cours des cinquante dernières années par la généralisation de l'automobile et le développement des réseaux rapides, expliquera Olivier Paul-Dubois-Taine. Le devenir des transports face aux menaces de crises énergétiques et du changement climatique sera l'objet de débats difficiles dans la société française.

Cette société n'a pas encore intégré tous ses membres, c'est le cas des immigrants, mais aussi des sans-domicile-fixe (SDF) qui cherchent leur appartenance à une communauté pas encore très bien définie, mais qui ne se limite pas aux mal-logés. Régulièrement réduite par la littérature à des stéréotypes — le vagabond comme figure de la liberté —, la problématique est aussi présente dans les travaux scientifiques. Différentes études montrent le besoin d'identité des personnes qui vivent dans la rue face au difficile sentiment

d'appartenance à l'ensemble social. Même si depuis 1998, elles bénéficient de tous les droits civiques et qu'il leur est permis de s'inscrire sur les listes électorales à partir de la domiciliation virtuelle auprès d'un organisme d'accueil, elles restent des étrangers pour la majorité de la société, comme le montrera Anne Guibert-Lassalle.

*Études*, revue inspirée par les valeurs chrétiennes, ne manque pas son rendez-vous avec les questions religieuses: d'abord, en traitant les textes de saint Paul, dont les concepts sont souvent pris en compte par la philosophie contemporaine. François Amanecer explique la préoccupation précoce de Paul pour l'incommunicabilité, raison convoquée aujourd'hui par les Français pour ne plus lire de poésie contemporaine. En revanche, le phénomène, ou l'affaire (comme certains l'appellent), « Da Vinci Code », a suscité un immense engouement dont traite l'article de Bernard Sesboüé. Les questions religieuses sont également présentes dans la rubrique Religions Spiritualités, qui, sous la plume du missiologue et

prêtre du Saint-Sulpice, Maurice Pivot, font place à la dynamique missionnaire et à son évolution depuis la période de colonisation jusqu'à celle d'aujourd'hui, la globalisation.

## LES POLITIQUES SOCIALES

N° 1&2, 66<sup>e</sup> année.  
« Violence dans les médias ».

Le concept de violence est ambigu et complexe, explique Catherine Bert. L'acte violent peut être défini comme celui qui « se produisant avec force, renverse des obstacles, combat ou détruit des résistances », et la violence comme « l'emploi illégitime ou du moins illégal de la force ». Elle se caractérise par une perte de sens. Néanmoins, la culture médiatique présente la violence comme « l'arme de justice qui met l'agresseur hors d'état de nuire ».

Les médias audiovisuels, comme la télévision, le cinéma et les jeux vidéo, peuvent diffuser une violence très suggestive qui implique émotionnellement le spectateur, affirme Barrie Gunter. Cette influence peut être direc-

te, au sens qu'elle peut encourager à reproduire, par un effet de mimétisme, les actes de violence vus à l'écran, à les justifier et à réagir brutalement face à une situation de frustration. Elle peut aussi être indirecte en rendant le spectateur moins sensible aux scènes de violence et moins prêt à réagir à la violence des autres. Des études empiriques, qui ont leurs limites, en témoignent. En revanche, Feshbach et Singer, par exemple, démontrent en 1971 que « regarder la violence peut aider à purger les pulsions violentes des spectateurs ».

Les effets sur le spectateur ne sont pas que le résultat du visionnage des images, explique Serge Tisseron: l'intrication des images violentes et de nombreux autres facteurs, comme l'environnement du spectateur, détermine ses réactions possibles: agressivité... ou au contraire, sentiment de menace et besoin d'une sécurité renforcée. Le traitement médiatique de la violence et des désordres publics peut créer des mouvements en faveur des politiques et des pratiques orientées vers l'ordre, où la répression

est l'instrument privilégié: au Canada, montre Céline Bellot, le traitement médiatique du désordre public occasionné par la visibilité des personnes itinérantes a contribué à légitimer les interventions répressives du gouvernement actuel.

L'étude sur la violence médiatique, au-delà du simple recensement des scènes violentes, de leur fréquence ou de leur quantité, écrivent Concepción Fernández, Roberto Domínguez et Juan Carlos Revilla, doit inclure aussi le type de violence, son mode de présentation, ses implications, le moment où elle est présentée, le message qu'elle véhicule et comment le spectateur la reçoit et la perçoit (légitime ou illégitime). La stratégie de légitimation des programmes audiovisuels consiste à construire et à mettre en scène des acteurs, des effets et des conséquences, avec une interprétation, une prétention ou une prédisposition visant à l'acceptation ou au rejet de la violence, en faisant écho au fonctionnement des institutions, aux codes juridiques et/ou aux valeurs sociales en cours.

Les violences symboliques, face à celles de contenu, sont difficiles à cerner, analyse Gérard Imbert. Elles se circonscrivent à des émissions télévisuelles de divertissement (*talk shows*, émission de vidéos d'amateurs, débats *people*, jeux-concours). Vidées de leur but intentionnel, elles ont néanmoins une incidence sur les consciences, une influence sur les sensibilités et un questionnement de l'intégrité même du sujet.

Les sociologues de l'éducation et de la jeunesse insistent sur la sociabilisation offerte par les jeux vidéo à travers leurs pratiques ludiques. Les médias, par contre, offrent un traitement sensationnaliste, réduit à une « pratique enfantine, vide de sens, improductive », mais surtout « violente ». Hugues Draelants et Didier Frippiat expliquent que « la peur des effets des nouveaux médias prend toujours naissance dans une inquiétude relative à une perte de pouvoir, lorsque la menace plane sur l'ordre établi ». Ainsi, les jeux vidéo et Internet sont aujourd'hui au centre des préoccupations, avec des victi-

mes qu'il faut protéger: les enfants et adolescents, même si aujourd'hui leur utilisation ne se limite pas à ce groupe.

Face à l'impact des images médiatiques violentes, les États européens ont adopté des politiques de régulation. Monique Dagnaudmonre montre la situation d'équilibre instable des systèmes de régulation européens, divisés entre l'objectif de protection des mineurs et les intérêts des groupes de communication. Les dispositifs adoptés pour réguler le contenu des médias vont de l'auto-régulation à la co-régulation, aux dispositions législatives des systèmes de signalétique ou encore aux systèmes de cryptage.

**Bárbara Fernández García**

## ZAKOUSKIS

Supplément à *La Revue nouvelle*  
de septembre 2006.

« Je tiens fort peu à Salzbourg, et à l'archevêque pas du tout, et je chie sur les deux. » Cette forte phrase d'une lettre de Wolfgang Gottlieb (traduit par lui-même « Amadé ») à son père Léopold Mozart et datant

du 12 juillet 1783, montre clairement que le musicien a toujours détesté cette ci-devant principauté ecclésiastique, qui instrumentalise aujourd'hui « son » génie pour le deux-cent-cinquantième anniversaire de sa naissance en ses murs. Dans ce concert — largement mondialisé — de mozartophilie de tout poil, il serait dommage qu'échappe à ceux qui se sentent sincèrement proches du musicien, la publication, chez Fayard, par Annie Paradis, d'une anthologie de la correspondance échangée entre les membres de la famille Mozart (et traduite par Bernard Lortholary) sous le titre *Mozart, Lettres des jours ordinaires 1756-1791*.

L'entreprise était difficile, car on a conservé de ces échanges scripturaires pas moins de 1196 missives! Mozartienne accomplie, Annie Paradis a eu la bonne idée d'y sélectionner 164 lettres ou extraits en se donnant pour « matrice » le genre musical que Wolfgang « Amadé » préférerait à tous: celui de l'opéra, avec « lever de rideau » (la naissance le 27 janvier 1756), « première époque » (qui se termine

à Paris avec la mort de sa mère), « deuxième époque » (qui se clôt avec son mariage avec Constanze et leurs quelques années de vie conjugale) et « scena ultima » (son décès inopiné et tragique le 5 décembre 1791). Des textes intercalaires de sa sœur Nannerl Mozart ou d'Annie Paradis faisant au besoin le lien entre les éléments de la composition.

L'ensemble donne une idée de ce qu'était la condition des musiciens d'ancien régime, vivant de si maigres émoluments fixes — octroyés par des nobles ou des ecclésiastiques — qu'ils étaient obligés de voyager de ville en ville pour quêter en outre des commandes de compositions et de concerts, rémunérés selon l'arbitraire des « clients ». Léopold Mozart n'était de ce fait ni une exception ni un père indigne.

Les familles de musiciens étaient ainsi obligées de vivre pratiquement plus de temps de séparation que de vie commune. D'où, malgré son prix très élevé, l'usage intensif de la correspondance et l'un des rôles principaux de celle-ci : entretenir les

relations intrafamiliales, tout en traitant aussi bien d'affaires de tous genres — à commencer par les compositions et entreprises musicales abouties ou non — que de petits riens.

N'ayant jamais été écrites pour être publiées, ces *Lettres des jours ordinaires* n'ont donc pas statut de biographie, mais d'abord de documents historiques, le cas échéant fort importants.

Je n'en donnerai ici que deux exemples. Ils confirment que Wolfgang « Amadé » fut le premier musicien du XVIII<sup>e</sup> siècle à sortir de l'ancien régime pour prendre le statut d'indépendant. Et corrigent pour le moins les thèses du film *Amadeus* de Milos Forman, qui force la note en présentant essentiellement un Mozart clownesque, dépensier à outrance et aux mœurs dissolues.

La rupture avec l'ancien régime se consomme — dans l'ambiance rigide créée autour de lui par Joseph II (hostile à l'opéra) et adoptée par ses partisans — par la rupture de Mozart, à partir de 1778 avec le prince-archevêque Colloredo, parce que

ce dernier n'ayant pas le caractère aimable de son prédécesseur, traite en somme le jeune et brillant musicien comme un membre quelconque de sa domesticité : « L'archevêque, écrit Wolfgang à son père dans la lettre 66, p. 324, ne saurait me payer suffisamment pour l'esclavage de Salzbourg. L'archevêque n'a pas le droit de jouer avec moi au grand, comme il a accoutumé de le faire — il n'est nullement impossible que je lui fasse un pied de nez ! » Comme Colloredo refusera la rupture du contrat, l'artiste d'exception (ou, en réalité, l'exception des exceptions des artistes de son temps) y trouvera un bon prétexte pour ne plus remettre les pieds à Salzbourg, où il risque, en effet, d'être arrêté. Cela au grand dam de son père, qui lui faisait valoir son absence de bon sens à renoncer — en se réconciliant avec le prince — à ce qui « est certain et durable aussi longtemps qu'on veut » (lettre 67, p. 329).

La partie du livre intitulée « Archives du cœur » (p. 505-582), contient les naïves et émouvantes lettres d'amour à Constanze, femme de pauvre origine

qu'il a épousée en 1882 contre l'avis de son père (voir p. 435-436). Elles expriment, de la part de l'homme simple et droit qu'était Wolfgang, une fidélité exemplaire à celle dont il voulait et eut des enfants, qui ne survivront pas. Elles rappellent également tout au long des jours combien la grave maladie, dont elle souffrait et qui l'obligeait à de coûteux séjours à Baden-Baden, aura pesé (en sus du reste) dans le budget mozartien pour le conduire à la misère et à la fosse commune.

Rien, bien entendu, dans cette correspondance, sur l'agonie de Mozart. Constanze et son second mari se chargeront plus tard de l'évoquer en rédigeant quelques années plus tard la première biographie de ce prince de la musique, qui, bien qu'il ait écrit toute sa vie de la musique et des lettres, n'a jamais fréquenté quelque école que ce soit pour apprendre — si ce n'est tout seul comme un grand — à manier la plume.

**Hervé Cnudde**